

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'EVAUX LES BAINS



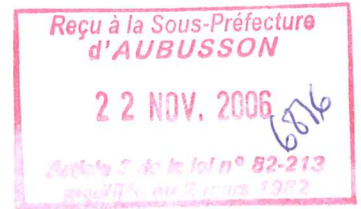
L'an deux mille six  
le treize Novembre

le Conseil Municipal de la Commune d'EVAUX LES BAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BONHOMME, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 Novembre 2006.

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 19
- présents : 12
- votants : 17 (POUR : 17)



**Présents** : MM. BONHOMME, CAMPOS, DUPRAT, GUILLETON, HOULBREQUE, MME LATOUR, MM. LE BRAS, MAGNIER, NORE, SAINTEMARTINE, TRIGAUD, VERNET

**Absents ou Excusés** : MME ALLARD, M. BESSEGE, MME BODEAU-MARCINIAK, M. GODET, MME GUILLAUMIN, MM. PEROT, RADIGON.

- (MME BODEAU-MARCINIAK a donné pouvoir à M. VERNET de voter en son nom)
- (MME ALLARD a donné pouvoir à M. CAMPOS de voter en son nom)
- (M. RADIGON a donné pouvoir à M. LE BRAS de voter en son nom)
- (M. GODET a donné pouvoir à M. BONHOMME de voter en son nom)
- (M. PEROT a donné pouvoir à M. MAGNIER de voter en son nom)

M. NORE a été élu secrétaire.

-----  
**Objet** : Motion concernant la desserte ferroviaire du Département de la Creuse

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la motion adoptée à l'unanimité par l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse lors de son Assemblée Générale du 21 Octobre 2006 en ce qui concerne la desserte ferroviaire du Département de la Creuse :

**“Les élus affirment** que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

**Les élus demandent :**

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine - Châteauroux - Vierzon - Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret - Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances - Evaux - Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon”

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer à son tour sur cette motion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte à l'unanimité la motion proposée

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus et conforme au registre des délibérations.

EVAUX LES BAINS, le 20 Novembre 2006.

Le Maire.



CÉCILE BOUTIER